

## NOS HONORAIRES

### L'offre classique de Gestion Locative

- 3,90 % TTC ..... **Pourcentage mensuel appliqué sur les montants encaissés. \***

#### Gagnez en sérénité, nous gérons les loyers :

- ✓ Encaissement des loyers,
- ✓ Reversement des loyers le 20 de chaque mois,
- ✓ Révision annuelle des loyers,
- ✓ Réajustement des charges, sous réserve d'envoi du décompte des charges,
- ✓ Relances simples et recommandées auprès du locataire et/ou de son garant en cas d'impayé,
- ✓ Calcul comptable de la restitution du dépôt de garantie.

#### Bénéficiez de garanties qui vous facilitent la vie :

- Nous vous transmettons tous les mois un compte rendu de gestion, pour une déclaration simplifiée de vos revenus fonciers. Nous vérifions les obligations du locataire (assurance, contrat d'entretien, etc.).
- Nous informons les services fiscaux en cas d'arrivée / de départ de votre locataire.

### Les options à la carte :

- Garantie Loyers Impayés : en cas d'incident de paiement par le locataire, nous assumons l'ensemble des frais et procédures sans carence, dès le premier impayé..... **+ 2,09% TTC sur le montant quittancé\***
- Versement à date fixe des loyers : versement du loyer tous les mois à date fixe même en cas de non-règlement de votre locataire..... **+ 1% TTC sur le montant quittancé\***
- La rédaction du bail, des annexes, signature des contrats..... **120€ TTC si vous n'avez pas souscrit à une GLI.**



- Accompagnement à la recherche du locataire : publicité du bien au nom d'@gestion (annonces en ligne et mailings), présélection avec une étude de solvabilité des candidatures) .....  
..... **11€/m<sup>2</sup> en zone non tendue / 13€/m<sup>2</sup> en zone tendue / 15€ en zone très tendue.**
- Déclaration de revenus fonciers ..... **54.16 € HT soit 65 € TTC<sup>2</sup> par lot géré par an.**
- Etablissement des diagnostics obligatoires .....  
..... **16.66 € HT soit 20 € TTC (hors coût diagnostics).**

---

<sup>1</sup>Taux de TVA en vigueur à la date de signature du mandat.

<sup>2</sup>Montant évoluant au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année en fonction du dernier indice connu du coût de la Construction soit celui du 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année précédent.

\*Pack incluant les prestations à distance suivantes : gestion locative, versement des loyers à date fixe, garantie des loyers impayés, dégradations locatives, protection juridique et pertes pécuniaires.



## Pack FASTT Confiance Bailleur

- Prestation gratuite..... **Prise en charge par le FASTT.**

**Avec le pack Confiance Bailleur, le FASTT apporte un service comprenant des garanties uniques, sécurisantes et totalement gratuites pendant 3 ans.**

- ✓ Le règlement du loyer à date fixe : une garantie du loyer au 20 de chaque mois.
  - Pas d'impayés, pas de retard.
  - Gestion du quittancement et des impayés.
- ✓ Un assurance dégradations immobilières : jusqu'à 7 700 € pour couvrir les travaux de remise en état (3 500 € pour un meublé).
- ✓ Une assistance juridique étendue. Pour tous les litiges locatifs avec une prise en charge des frais contentieux jusqu'à 10 000 € par litige et par an.